

CHINE

Dates des élections: mi-mars à fin avril 1983

But de la consultation

Renouvellement des membres de l'Assemblée populaire nationale à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral de la République populaire de Chine, l'Assemblée populaire nationale, est composé de 3419 députés élus au scrutin indirect pour 5 ans.

Système électoral

Les députés sont choisis par les assemblées populaires des 21 provinces, des cinq régions autonomes et des trois municipalités relevant directement de l'autorité centrale, et par l'Armée populaire de Libération, chaque collègue de délégués étant proportionnel au nombre d'électeurs de la circonscription. Les membres de l'Assemblée doivent être des citoyens âgés de 18 ans révolus.

Les candidats sont désignés par le Parti communiste chinois et leurs noms communiqués aux électeurs.

Les députés sont soumis au contrôle des unités électorales qui les ont élus. Les unités électorales ont le droit, conformément aux modalités prévues par la loi, de remplacer à tout moment les députés qu'elles ont élus.

Considérations générales et déroulement de la consultation

A la suite de l'adoption de la Constitution de 1982*, les membres de la sixième Assemblée ont été élus entre la mi-mars et la fin du mois d'avril 1983. La nouvelle Assemblée a tenu sa première session du 6 au 23 juin 1983, élisant à cette occasion un nouveau Chef d'Etat. Elle compte beaucoup de nouveaux membres (seuls quelque 700 membres de l'Assemblée sortante ont été réélus). La moyenne d'âge des députés est de 53 ans. Les représentants des minorités nationales forment 13,5% du total, les femmes 21% et les intellectuels 23,5%. En moyenne, un député représente 1 040 000 habitants en milieu rural contre 130 000 en milieu urbain.

Dans le système de gouvernement chinois, l'Assemblée populaire nationale est l'organe suprême du pouvoir d'Etat. Elle est dirigée par le Parti communiste chinois qui en choisit les candidats.

* Voir section *Evolution parlementaire*, p. 7.